



AVIS PUBLIC

Horaire estival au comptoir et au greffe de la Cour municipale régionale de Marguerite-D'Youville

Veillez noter que l'horaire estival de la Cour municipale régionale de Marguerite-D'Youville sera en vigueur du 21 mai au 11 octobre 2019 inclusivement :

Lundi	8 h 30 à midi, 13 h à 16 h 30
Mardi	8 h 30 à midi, 13 h à 20 h
Mercredi	8 h 30 à midi, 13 h à 16 h 30
Jeudi	8 h 30 à midi, 13 h à 16 h 30
Vendredi	8 h 30 à midi .

Donné à Verchères, ce 14 mai 2019

Sylvain Berthiaume
Directeur général et secrétaire-trésorier
MRC de Marguerite-D'Youville